

DOSSIER DE PRESSE

Lundi 16
Décembre 2013

Conseil de la CREA du 16 décembre

Comme lors des années précédentes, le Conseil de décembre de la CREA est l'occasion de présenter le Débat d'Orientation Budgétaire de l'agglomération (DOB). Destiné à préparer l'examen du budget 2014, le DOB permet également de présenter aux habitants les grandes orientations budgétaires de La CREA.

Panorama, emplois d'avenir, Filo'R, enseignement supérieur et recherche... autant de thèmes qui seront également traités lors de ce Conseil, illustrant la diversité des réalisations de La CREA.

Débat d'Orientation Budgétaire 2014

Préparer les contrats : CPER, CPIER, contrat d'agglomération

L'année 2014 constitue une étape clé pour le développement de notre agglomération, puisqu'elle verra la signature de nouveaux contrats de partenariat nationaux, régionaux et locaux (contrat d'agglomération, contrat de plan Etat-Région, programmation FEDER).

- ✓ Le contrat d'agglomération 2007-2013 qui s'achève portait sur la réalisation de 103 actions pour un montant de dépenses de 599 M€, dont 315 M€ bénéficiaient à la CREA. L'agglomération bénéficie d'un taux d'engagement de 92% de ces actions.
- ✓ Les contrats à venir pour 2014 devraient être l'occasion de concrétiser les décisions récentes en matière d'infrastructures ferroviaires, routières et portuaires.

Un budget maîtrisé et ambitieux

Pour 2014, le budget de la CREA représente environ 660 millions d'euros. Les investissements proposés s'élèvent à plus de 160 millions d'euros. La CREA affirme son rôle premier en matière d'investissements publics et contribue ainsi à soutenir l'activité économique sur son territoire.

Conseil de la CREA du 16 décembre

La progression des dépenses est strictement limitée à la progression des recettes, soit 1% environ.

Aucune hausse de la fiscalité

Qu'il s'agisse de la fiscalité sur les ménages ou de celle sur les entreprises, La CREA a décidé de ne pas augmenter les taux d'impositions en 2014.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat, la CREA ne crée pas de taxe foncière sur le bâti qui impacterait les ménages ou les entreprises (les contribuables soumis à la taxe foncière s'acquittent donc des parts communales et départementales, mais ne sont pas imposés par la CREA).

Aucun impôt nouveau ne sera créé dans les années qui viennent.

Davantage de solidarité communautaire

Dans le contexte actuel d'équilibre des comptes publics et malgré la baisse des dotations de l'Etat, la CREA maintiendra sa solidarité envers l'ensemble des communes du territoire : la dotation de solidarité communautaire (DSC) progressera de + 7,8% en 2014.

Cette solidarité est particulièrement marquée envers les petites communes, puisqu'une enveloppe exceptionnelle de 150 000 euros viendra s'ajouter aux fonds d'aide qui sont versés chaque année.

De nombreuses économies réalisées

La CREA s'efforce d'exploiter toutes les possibilités d'économies offertes par l'intercommunalité, en favorisant notamment les mutualisations entre ses services et ceux des différentes communes :

- ✓ Mise en place en 2012 du service commun voirie, entièrement dédié aux 45 petites communes de notre agglomération et qui leur permet notamment de bénéficier de groupements de commandes,
- ✓ Constitution de groupements d'achats publics pour différents marchés avec plusieurs communes du territoire : matériel informatique, carburants, mobilier, etc.
- ✓ Mise en commun de plusieurs services avec la Ville de Rouen (entretien du parc de véhicules, la gestion des alarmes, etc.).

Conseil de la CREA du 16 décembre

Plusieurs autres démarches de mutualisation verront le jour en 2014 :

- ✓ Mise en commun des services de reprographie et du Système d'Information Géographique (SIG) entre la CREA et la Ville de Rouen dès le 1^{er} janvier,
- ✓ Développement du partenariat avec l'UGAP, la centrale d'achat public, pour que l'ensemble des communes puisse bénéficier de tarifs avantageux pour leurs fournitures (environ 300 000 € d'économies).

Une situation financière maîtrisée

La capacité d'autofinancement de la CREA s'établira à plus de 75 Millions d'euros pour 2014. La capacité de désendettement est proche de 4,5 années.

La CREA agit depuis plusieurs années pour la maîtrise de sa dette et de son coût. Malgré un niveau d'investissement ambitieux, les frais financiers liés aux emprunts contractés sont en constante régression depuis 2010.

Les principales délibérations du Conseil de la CREA

Favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle

⇒ D'intérêt communautaire depuis 2010, les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches de formation et de recherches d'emploi. La CREA a décidé d'accorder une subvention de 490 422 euros pour la mission locale du secteur Rouennais et de 207 470 euros pour la mission locale du territoire elbeuvien.

⇒ Pour permettre le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, la CREA propose de créer 6 contrats uniques d'insertion pour une durée de 2 ans et 10 contrats emplois d'avenir pour une période de 3 ans.

Conseil de la CREA du 16 décembre

Développer l'offre sportive et culturelle

⇒ Au 1^{er} mars 2013 sera créée par Régie du Panorama, projet artistique et culturel basé sur les œuvres monumentales de l'artiste allemand Yadegar Asisi.



La Régie sera composée de 9 administrateurs : 7 membres désignés au sein du Conseil communautaire et 2 personnalités qualifiées proposées par la Région Haute-Normandie et la Matmut.

⇒ Dans le cadre du contrat d'Agglomération, La CREA, la Région Haute-Normandie et le Département de Seine-Maritime financent la construction du dojo de Caudebec-lès-Elbeuf. La participation de la CREA, qui est maître d'ouvrage, s'élève à 2,4 millions d'euros.

Faciliter les déplacements

⇒ La CREA et la Ville de Rouen s'associent pour la création d'une Société Publique Locale Parkings et Aménagement de Rouen, « SPL PAR » qui aura notamment pour objet :

- ✓ L'étude, la construction ou la réhabilitation des parkings,
- ✓ La gestion, l'exploitation et l'entretien de ces mêmes parkings,
- ✓ La prise en compte de l'intermodalité dans la politique de stationnement.

⇒ De nouveaux arrêts Filo'R sont créés sur les communes de Darnétal, Franqueville-Saint-Pierre et Oissel.



Conseil de la CREA du 16 décembre

⇒ La CREA soutient le projet GERICAULT (Gestion et Exploitation des Réseaux, Intermodalité et Coordination en faveur d'une Aide aux Usagers Lors des Transports), qui vise à coordonner l'échange en temps réel de données relative la circulation routière et à favoriser l'intermodalité sur le territoire de la CREA.

Une eau de qualité parmi les moins chères de France



⇒ Afin de poursuivre l'amélioration du service aux usagers et de permettre la réalisation de certains investissements importants, les tarifs de l'eau de la CREA connaîtront une évolution inférieure à 1,9 % au 1^{er} janvier prochain.

⇒ Concernant les autres communes où les services sont exploités en délégation, le lissage des tarifs tendant vers une harmonisation conduit à une diminution de la facture des abonnés qui peut atteindre - 3,66%.

Encourager la recherche et la formation supérieure

⇒ L'ESITPA, Ecole Supérieure d'Ingénieurs pour les Agricultures et les Territoires, est un acteur essentiel de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'agglomération. Elle pilote actuellement un projet de développement de serres de recherche, « Normand Serre », qui a pour objectif de permettre aux chercheurs et aux entreprises de prolonger leurs travaux de recherche grâce à des expérimentations en situation réelle. La CREA soutient l'ESITPA à hauteur de 200 000 € pour le développement de ce projet.

Améliorer les espaces publics

⇒ La commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf a sollicité la CREA pour la réalisation de différents aménagements sur la route de Pont de l'arche (RD 921). Dans le cadre de sa politique relative aux entrées et de traversées d'agglomération, la CREA accompagne la commune à hauteur de 404 700 euros.

Contacts

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse de la CREA
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@la-crea.fr